
Programme de Formation

SSIAP 3

Organisation

Durée : 238 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Chef de service Sécurité Incendie dans les Établissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.



Objectifs pédagogiques

Comprendre les mécanismes de l'incendie

Connaitre la réglementation relative au risque incendie et à l'accueil du public

Connaitre les typologies de bâtiments

Savoir rédiger un rapport, faire un compte rendu

Comprendre le fonctionnement des commissions sécurité Manager un service de sécurité incendie

Conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie

Participer à la gestion des risques quotidiens et lors de travaux

Assurer la correspondance avec les commissions de sécurité

Effectuer le suivi budgétaire du service et le suivi des obligations de contrôle et d'entretien



Description

Le feu et ses conséquences :

Les principes d'éclosion.

Définir et appliquer la réaction et la résistance au feu.

La sécurité incendie et les bâtiments :

Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment.

Se situer sur un plan d'architecte en vue d'appliquer la réglementation incendie.

Connaitre et savoir utiliser la trame d'analyse d'un projet de construction.

La réglementation incendie :

Expliquer l'ordonnancement de la réglementation.

Classer un bâtiment en fonction de la réglementation.

Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments.

La réglementation accessibilité.

Gestion des risques :

Analyses des risques.

Réalisation des travaux de sécurité.

Documents administratifs.

Conseil au chef d'établissement :

Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport.

Actualiser ses connaissances des textes applicables.

Correspondant des commissions de sécurité :

La composition, le rôle des commissions de sécurité et l'importance des relations avec elles.

Contrôler et tenir à jour le registre de sécurité.

Le management de l'équipe de sécurité :

Les principes de gestion du personnel et des moyens.

Assurer une autorité dynamique.

Le code du travail applicable aux salariés.

Le budget du service sécurité :

La réalisation des budgets.

La fonction achat.

Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme de niveau IV.

Ou être titulaire d'un diplôme SSIAP 2, ou ERP 2 ou IGH2 délivré avant le 31 décembre 2005 et posséder une attestation d'exercice de la fonction de chef d'équipe durant 3ans (article 6§ 1 et annexe IV).

Être titulaire du S.S.T. ou PSE1 ou du PSC 1 en cours de validité



Modalités pédagogiques

Apports théoriques complétés par des exercices.

Visites applicatives d'ERP en exploitation.

Mise en situation d'intervention.



Moyens et supports pédagogiques

Salle de formation adaptée à la pédagogie pour adultes munie d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc

Plateau technique pour la réalisation des exercices pratiques



Modalités d'évaluation et de suivi

Conditions d'examen :

Epreuve écrite 1 : QCM de 40 questions - 40 minutes.

Epreuve écrite 2 : Elaboration d'une notice technique de sécurité lors d'un aménagement ou réaménagement de locaux portant sur un groupement d'établissements non isolés de 1° ou de 2° catégorie - 2h30.

Epreuve orale : présentation devant le jury - 15 mn/stagiaire.

Validation :

Délivrance du diplôme de qualification SSIAP 3 pour les candidats certifiés.

Délivrance d'une fiche individuelle d'évaluation pour les candidats ajournés, lui permettant de se représenter à un nouvel examen dans l'année pour repasser l'une ou l'autre épreuve.